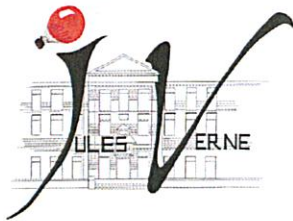


Année scolaire
2023/2024

Nom :
.....
Prénom :
.....



Lycée Jules Verne
1 Rue Général Meusnier
44000 Nantes
☎ 02.40.12.27.12
e-mail : ce.0440022k@ac-nantes.fr

Dossier déposé le
.....

DOSSIER D'INSCRIPTION

2^{nde}

Elève redoublant

*Madame, Monsieur,
Afin de permettre l'inscription de votre enfant dans sa nouvelle classe pour la prochaine année scolaire, nous vous prions de bien vouloir compléter les documents suivants :*

Documents à REMPLIR	Documents à FOURNIR
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Fiche de Renseignements<input type="checkbox"/> Fiche des Enseignements<input type="checkbox"/> Coupon-réponse Fiche des Enseignements <input type="checkbox"/> Intendance<input type="checkbox"/> Infirmerie = Fiche d'urgence<input type="checkbox"/> Infirmerie = Demande de dossier médical<input type="checkbox"/> Vie scolaire = Fiche Renseignements et Autorisations<input type="checkbox"/> Vie scolaire = Services de la Maison des Lycéens (MDL) <input type="checkbox"/> Fiche « Natation » <input type="checkbox"/> Caisse de Solidarité <input type="checkbox"/> Livret UNSS (pour le 13/09/23 auprès des profs d'EPS)	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Chèque pour le restaurant scolaire (minimum 20 repas soit 89,00€ pour la rentrée) / obligatoire si inscription ½ pension<input type="checkbox"/> Relevé d'Identité Bancaire (RIB) / obligatoire<input type="checkbox"/> Si élève boursier : notification de Bourses / obligatoire <input type="checkbox"/> En cas de divorce ou séparation : extrait de jugement.<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance scolaire 2023/2024 !<input type="checkbox"/> 1 photographie d'identité (ni laser, ni copie) pour ce dossier<input type="checkbox"/> Copie du Livret de Famille (parents + enfants)<input type="checkbox"/> 3 bulletins de notes de 3^{ème} (+ 2^{nde} si redoublement)<input type="checkbox"/> Avis de passage du Conseil de classe (parfois sur le bulletin du 3^{ème} trimestre) <input type="checkbox"/> Chèque de contribution à la MDL de 5,00 € / facultatif<input type="checkbox"/> Chèque Caisse de Solidarité / facultatif

Documents à garder :

- Vos interlocuteurs
- Informations de Rentrée
- Notice « Intendance »
- Amicale des Anciens Elèves

DOSSIER A RENDRE, de 9h00 à 16h00

- . **jeudi 29 juin 2023**
- . **vendredi 30 juin 2023**
- . **lundi 03 juillet 2023**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Règlement intérieur et Informations sur le site de l'établissement ⇨ <http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Documents

à

Remplir

***(impressions à faire en Recto
uniquement – merci)***



Fiche de renseignements / Rentrée en 2nde

Identité de l'élève

Nom de l'élève

Nom d'usage de l'élève (s'il y a lieu)

Prénoms de l'élève dans l'ordre civil :

(numéro national =) Identifiant Nationale Elève :

N° portable élève : __/__/__/__/__

@ e-mail OBLIGATOIRE de l'élève (en majuscules) :@.....

Sexe
 F M

Nationalité

Né(e) le

N° département (1)

Commune de naissance (2)

1) étranger = 999 - Pays : (2) Paris-Lyon-Marseille : préciser l'arrondissement

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 (année précédente)

Nom de l'établissement fréquenté

Public
 Privé

Ville

Dépt.

Classe

L.V. A

L.V. B

OPT 1

OPT 2

Redoublant : oui non

PAI/PAP : oui non Si OUI, fournir une copie du document pour l'infirmerie.

Boursier : oui non Important : si l'élève est boursier, remettre à l'intendance la notification de bourses ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) du responsable financier.

Identité des Représentants Légaux

Représentant légal Personne en charge de l'élève
 Responsable Financier (réfèrent pour le dossier de Bourses)

Père Mère Tuteur Domicile de l'élève

Nom :

Prénom :

N° tél. domicile :

N° tél. travail :

N° tél. portable : SMS*

E-mail OBLIGATOIRE (écrire en majuscules SVP) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Enfants à charge : scolarisés dans le 2nd degré :

Avez-vous déjà un enfant scolarisé au lycée Jules Verne ?

Oui Non

Profession :

Code profession (liste ci-après) _____

en activité chômage retraite

à contacter en priorité

Représentant légal

Personne en charge de l'élève

Père Mère Tuteur Domicile de l'élève

Nom :

Prénom :

N° tél. domicile :

N° tél. travail :

N° tél. portable : SMS*

E-mail OBLIGATOIRE (écrire en majuscules SVP) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Enfants à charge : scolarisés dans le 2nd degré :

Avez-vous déjà un enfant scolarisé au lycée Jules Verne ?

Oui Non

Profession :

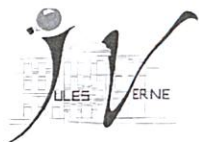
Code profession (liste ci-après) _____

en activité chômage retraite

à contacter en priorité

* pour recevoir un SMS en cas d'absence de votre enfant en cours

En cas de divorce ou de séparation, fournir une copie de l'extrait de jugement.



Fiche de renseignements / Rentrée en 2nde

Renseignements relatifs à une autre personne à contacter :

Nom – Prénom.....Tél :
 Adresse :
 Code Postal..... Ville
 Lien avec l'élève :
 Profession en activité chômage retraite

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
10	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
87	-
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)



Fiche des Enseignements

Choisis en classe de 2nde

NOM.....

Prénom.....

ENSEIGNEMENTS EN COMMUNS (obligatoires)

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales (SES)	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive (EPS)	2 h
Enseignement moral et civique (EMC)	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie (SNT)	1 h 30

LANGUES VIVANTES (obligatoires)

LVA : Anglais
LVB : Allemand Chinois (section orientale) Espagnol

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ⇔ engagement sur les 3 années du lycée

(*)

- Latin / Grec : enseignement suivi au Collège précédemment (3h)
- Latin / Grec débutant (3h)

- LV Euro Anglais (4h + 1h DNL = discipline Histoire-Géographie)
ou
- LV Euro Espagnol (3h30 + 1h DNL = discipline Histoire-Géographie)
ou
- LVC Chinois (*non compatible* avec Latin/Grec et Euro Anglais/Espagnol) (3h)

(*) Pour toutes ces Options, une réponse définitive sera apportée après étude du dossier de l'élève. (via le « Coupon-réponse » à renseigner). Nombre de places limité.

ATELIER(s)

- Arts Plastiques (2h) : le mercredi de 13h30 à 15h30
- Atelier Coréen (1h) : en fin de journée après les cours
- Atelier Japonais (1h) : en fin de journée après les cours

Nombre de places limité / réponse apportée à la rentrée.

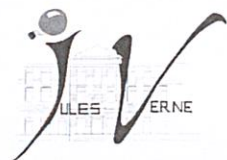
Signature du/des responsable/s de l'élève :

NOM Prénom

Fait à Nantes, le

NOM Prénom

Fait à Nantes, le



Inscription en 2nde
Coupon - réponse
Fiche des Enseignements Optionnels
proposés au lycée Jules Verne

COUPON - REPONSE

Nom-Prénom-Adresse postale où
envoyer la réponse →

Madame, Monsieur,

L'inscription à une option a vocation à se poursuivre sur les 3 années du lycée.

Afin de permettre le recensement de toutes les demandes, je vous remercie de renseigner en plus du dossier d'inscription le tableau ci-dessous.

Dans l'hypothèse où les demandes pour ces enseignements seraient supérieures aux capacités d'accueil, tous les élèves ne pourront pas obtenir satisfaction. Ce courrier vous sera retourné avec la réponse, par voie postale début juillet.

Enseignements Optionnels demandés (1 au choix sur les 4 proposés)	Choix de la famille	Inscription Confirmée (cadre réservé à l'administration)	
. Latin / Grec (suivi précédemment au collège)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
. Latin / Grec débutant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
. Anglais Européen (Histoire- Géographie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
. Espagnol Européen (Histoire- Géographie)	<input type="checkbox"/> ou	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
. Chinois LVC (<i>non compatible avec Latin/Grec et Euro</i>)	<input type="checkbox"/> ou	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

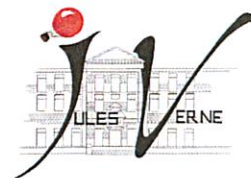
Une réponse pour les Ateliers sera apportée à la rentrée.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression sincère de ma considération distinguée.

P.Côme, Proviseur

Fiche d'Intendance

Année scolaire 2023 / 2024



Elève :

NOM :	
Prénom :	
Classe :	

1, rue du Général Meusnier
44042 NANTES CEDEX 1
Tél 02.40.12.27.12
gestionnaire.0440022K@ac-
nantes.fr

Établissement : Collège Jules VERNE / Lycée Jules VERNE
(cocher la case correspondante)

Régime choisi : Demi-pensionnaire / Externe
(cocher la case correspondante)



Pour les nouveaux élèves « Demi-pensionnaires » :
merci de joindre un chèque de 89 € à votre inscription, correspondant à 20 repas
(libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Jules VERNE)

Responsable Légaux :

Responsable légal 1 (financier)	Responsable légal 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :

Signature :

Fournir obligatoirement un RIB

Merci de coller le RIB à cet emplacement

FICHE D'URGENCE à l'attention des Responsables Légaux*Document à remettre avec le dossier d'inscription***NOM :****Prénom :****Date et lieu de naissance :****Niveau de Classe** pour lequel l'élève s'inscrit en septembre 2023 :**Nom et adresse des parents ou du représentant légal :****Nom et n° du centre de sécurité sociale (n° de l'élève à partir de 16 ans) :****Nom et n° de la compagnie d'assurance scolaire :**

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Afin de faciliter notre tâche, merci de nous donner les n° de téléphone suivants et de préciser un ordre d'appel si vous le souhaitez :

<i>Personne : NOM + Prénom</i>	<i>Tél Domicile :</i>	<i>Tél Portable :</i>	<i>Tél Travail :</i>	<i>N° ordre de priorité d'appel</i>
Représentant légal 1 :				
Représentant légal 2 :				
Autre, précisez nom et lien avec l'élève :				

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgences vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

SANTE :

- Date du dernier rappel du vaccin antitétanique (DTPolio) :
- Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance du service médical de l'établissement (asthme, allergies alimentaires, médicamenteuses ou autres, traitements en cours, maladie, problème de santé, dyslexie, précautions particulières, etc...) :
- L'élève bénéficiait-il l'année dernière d'un PAI, d'un PPS, d'une PPRE, d'un PAP ?
- Nom et téléphone du pédiatre ou médecin traitant de l'élève :

DIPLOME DE SECOURISME : . si oui, lequel ?
. année d'obtention :

DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL / Nouveaux élèves

NOM et PRENOM DE L'ELEVE :

.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

.....

Niveau de Classe dans lequel s'inscrit l'élève à la rentrée prochaine de septembre 2023 :

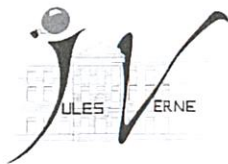
.....

Précisez ci-dessous les établissements scolaires précédemment fréquentés
(avec **Année scolaire / Nom** et adresse exacte : rue, code postal, **commune**) :

Ecole primaire : nom-adresse-ville	
CM2	Nom : Adresse :

Collège : Nom – adresse- ville	
6 ^{ème}	Nom : Adresse :
5 ^{ème}	Nom : Adresse :
4 ^{ème}	Nom : Adresse :
3 ^{ème}	Nom : Adresse :

Lycée : nom – adresse-ville	
2 ^{nde}	Nom : Adresse :
1 ^{ère}	Nom : Adresse :

Une fois complété, **cet imprimé doit être joint au dossier d'inscription.**INSCRIPTIONS
Année scolaire
2023-2024

ELEVE (NOM-prénom) :

Adresse :

Adresse mail de l'élève :@.....

N° de portable de l'élève :

Responsables légaux de l'élève,

	Représentant Légal 1	Représentant Légal 2
NOM + Prénom		
N° de portable		
N° de fixe		
Adresse mail OBLIGATOIRE		
Ville		

Droit à l'image

Autorise(nt) le lycée à reproduire et/ou à diffuser l'image de leur enfant sur le site du lycée et sur tous supports numériques à titre d'illustration des filières du lycée, de la promotion de celui-ci, ou de supports pédagogiques.

 oui non**Attestation assurance scolaire**

Vérifiez que votre assurance couvre bien la participation à une sortie scolaire.

Nom Société + adresse.....

Déplacements pour se rendre sur le lieu d'une activité pédagogique à l'extérieur du lycée (élèves mineurs)

Autorisent leur enfant à se rendre (et à revenir) seul ou en groupe et par ses propres moyens sur le (ou du) lieu de l'activité.

 oui non**Sorties libres (élèves mineurs)**

Autorisent leur enfant à quitter l'établissement ou sortir de celui-ci sous leur entière responsabilité lorsqu'il n'a pas cours (y compris en cas d'absences non prévues d'enseignants)

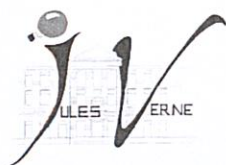
 oui non**Associations de parents d'élèves**

Autorise(nt) la communication de leurs coordonnées aux associations de parents d'élèves.

 oui non**Restauration**Atteste(nt) avoir pris connaissance des conditions de restauration voir informations générales (dossier d'inscription) et/ou le site du lycée
<http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

A _____ le _____

Signature



Services de la Maison des Lycéens

La Maison Des Lycéens joue un rôle important afin d'apporter aux élèves le support matériel pour exercer des activités éducatives et culturelles. C'est dans cet esprit que des actions sont menées par la MDL et que d'autres peuvent naître de l'imagination et de la volonté des élèves (vente de sweat-shirt de promo, bal de fin d'année pour les T°...).

Les élèves disposent, notamment sur la pause méridienne, d'un local spécifique destiné à des activités ludiques (baby-foot, jeux de société...) ou récréatives (lecture, musique, cafétéria).

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie des prestations offertes par cette association, nous vous remercions de bien vouloir remplir le document ci-dessous et de joindre un chèque de 5,00 € ou plus à l'ordre de la « *MDL Jules Verne* » (indiquez le nom, le prénom et le niveau de classe de votre enfant au dos du chèque).

Votre contribution est facultative, mais nous vous remercions par avance de bien vouloir soutenir cette association gérée par les lycéens et participer ainsi à aider au renforcement du domaine périscolaire dans la communauté du lycée.

Je soussigné Monsieur / Madame

Responsable(s) de l'élève,

Nom **Prénom**

Niveau de classe (à la rentrée de sept. 2023).

Inscription à la Maison des Lycéens = 5.00 € ou plus

souhaite(nt) procéder à son inscription à la MDL et fournis(sent) un chèque de 5,00 euros ou plus.

ne souhaite(nt) pas procéder à son inscription à la MDL.

A le

Signature

Caisse de Solidarité Lycée Jules VERNE



La Caisse de solidarité a pour vocation d'aider les familles en difficulté financière, notamment pour la participation à des voyages, sorties ou projets éducatifs, en complément des fonds sociaux issus de l'État et du Conseil Régional.

Elle est alimentée par des dons volontaires et retracée dans la comptabilité du Lycée.

Le Conseil d'Administration est informé annuellement de l'utilisation des fonds.

Nous invitons les familles qui le souhaitent à apporter leur contribution à cette caisse de solidarité, par le biais d'une **cotisation facultative**, d'un montant libre.

Dans ce cas, vous voudrez bien nous retourner ce formulaire renseigné et signé et effectuer vos versements :

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Jules Verne, en indiquant « don caisse de solidarité » au dos du chèque,

Avec nos remerciements,

NOM et Prénom de l'élève :

.....

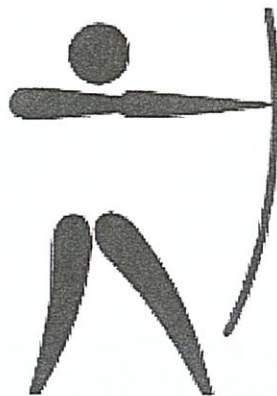
Classe :

NOM et Prénom du responsable :

Montant du don à la caisse de solidarité :

..... €

Signature :



Association sportive Jules Verne





Association sportive Collège Lycée Jules Verne

2023-2024

L'association sportive a pour missions de faire vivre :

- des activités physiques ;
- dans un cadre associatif ;
- avec la possibilité de participer à des rencontres inter-établissements

La plupart de ces activités se prolongeront, pour les élèves qui le souhaitent, par des rencontres inter-établissements le mercredi après-midi.

Ces activités sont encadrées par les professeurs d'EPS et sont organisées selon le programme indiqué ci-après.

Lundi : 12h05-13h05

- Futsal collège (Mme Beneyton)
- Tir à l'arc collège-lycée (M. Masson)

Mardi : 12h05-13h05

- Badminton 6^{ème}/5^{ème} (M. Guilbaud)

Mercredi après-midi

- Volley-ball collège-lycée 13h30-16h30 (M. Desmaret)
- Voile/canoë-kayak collège-lycée 13h45-16h30 (M. Gracia)

Jeudi : 12h05-13h05

- Badminton 4^{ème}/3^{ème}/lycée (Mme Beneyton)
- Tir à l'arc collège-lycée (M. Masson)

Vendredi : 12h05-13h05

- Basket-ball (M Guilbaud)

L'inscription nécessite :

1. L'autorisation parentale (ci-contre).
2. Un chèque de 25 € libellé à l'ordre de :
« Association sportive Lycée Jules Verne ».
Merci de rappeler les nom, prénom et classe de l'enfant au dos du chèque. (à donner au moment de l'inscription)
3. Un brevet de natation ou d'aisance aquatique pour la voile et le canoë-kayak (uniquement les élèves de 6^{ème}).

La cotisation annuelle comprend la pratique d'une ou deux activité(s) dans la limite des places disponibles, les déplacements lors des rencontres inter-établissements et le renouvellement du matériel.

L'inscription aura lieu **mercredi 13 septembre 2023** à 12h05 en salle du chapitre.

Attention le nombre de places par activité est limité.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) mère, père, tuteur⁽¹⁾ :

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance : .../.../.....

- autorise mon enfant à participer aux activités suivantes (numéroter la ou les activités selon l'ordre de priorité – 2 activités maximum) :

Badminton 6 ^{ème} /5 ^{ème}	
Badminton 4 ^{ème} /3 ^{ème} /lycée	
Tennis de table	
Tir à l'arc collège lycée	
Futsal collège	
Volley-ball	
Basket-ball	
Voile / Canoë	

- autorise le professeur responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence ;
- assure reprendre mon enfant à la fin des activités ou autorise celui-ci à rentrer seul.

Tél en cas de nécessité :

Fait à, le/...../.....

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

Documents

à

Garder



Lettre d'information sur l'option facultative ECLA

Madame, Monsieur,

Le lycée Jules Verne propose aux élèves de seconde, en **option facultative, l'Enseignement Conjoint des Langues Anciennes (ECLA), qui associe l'étude du Latin et du Grec**. Cette option, de **3 heures par semaine**, s'adresse à la fois aux élèves latinistes ou hellénistes de troisième, et aux élèves qui n'auraient pas suivi d'option Langues anciennes au collège, mais qui souhaiteraient s'initier et découvrir les cultures antiques au lycée. Le cours s'adaptera en effet aux différents niveaux des élèves, et il n'y a pas de prérequis au niveau des connaissances.

L'intérêt de cette option est de permettre aux élèves d'**enrichir leur culture générale**, essentielle au parcours d'un lycéen. Le cours d'ECLA aborde à la fois l'histoire et la civilisation gréco-romaines, les mythes et leurs réécritures modernes, et la découverte d'œuvres d'art antiques. Par ailleurs, les élèves découvrent ou redécouvrent les **principales caractéristiques, points communs et différences des deux langues** – mais les exercices de traduction sont toujours adaptés au niveau des élèves, souvent faits dans le cadre de travaux de groupes, et avec l'aide du texte français en regard. Cette option permet aussi d'acquérir de **solides connaissances en étymologie du français**, à travers l'étude du lexique latin-grec : ces bases d'étymologie seront un atout, que ce soit dans des filières littéraires, linguistiques, scientifiques, ou encore pour des études de droit.

Le fait de suivre une option facultative au lycée est toujours au bénéfice de l'élève, dont le travail supplémentaire est valorisé et reconnu par l'équipe enseignante, et pour le baccalauréat.

- Les **moyennes en ECLA sont généralement élevées** : le rythme est adapté à la charge de travail des élèves de seconde, et il n'y a **pas de devoirs à la maison** - tout est fait en cours, y compris les révisions en vue des évaluations.
- Le fait de travailler en petits groupes en cours d'ECLA permet de progresser à l'**oral**, et de prendre confiance en soi.
- Si les élèves souhaitent poursuivre par la suite, en première et terminale, l'option facultative ECLA bénéficie d'un **coefficient 4 au baccalauréat (dans le cadre du contrôle continu)**, et permet surtout de valoriser le dossier d'un élève dans le cadre de **Parcoursup**.

L'enjeu de cette option est enfin d'éveiller la curiosité des élèves, à travers les différents travaux de recherche qui seront menés et les sorties culturelles proposées durant l'année (théâtre, musée d'art, musée archéologique, etc.). Nous souhaitons aussi organiser l'année prochaine un voyage en Italie, avec les élèves inscrits à l'option ECLA et les élèves de la spécialité Humanités en première.

Si votre enfant fait le choix de s'inscrire en ECLA, il doit l'indiquer au moment de l'inscription au lycée, sur le dossier qui vous a été remis.

En espérant avoir pu vous éclairer sur cette option facultative, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations,

Marion Bécot,
Enseignante de Lettres classiques au lycée J. Verne



Informations de RENTRÉE

Lundi 04 septembre 2023

9h00 **Rentrée des
2^{nde}**
12h00 Les élèves de 2^{nde} sont
libérés l'après-midi.

14h00 **Rentrée des
1^{ères}**
16h30

15h00 **Rentrée des
Terminales**
17h30

- L'emploi du temps communiqué aux élèves le jour de la rentrée sera mis en œuvre à partir du mardi 05 septembre 2023.
- Il est susceptible de connaître des modifications au cours de la 1^{ère} quinzaine.
- Un emploi du temps définitif et nominatif sera communiqué à chaque élève.

La restauration sera assurée dès le mardi 05 septembre 2023.
Les familles penseront à approvisionner le compte de demi-pension **à l'inscription** pour que leur enfant puisse fréquenter le restaurant scolaire dès le premier jour de service.

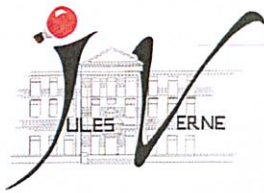
Site internet du lycée : <http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Sans code d'accès, vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires sur la vie de l'établissement.

Pour information :

1. la cité scolaire Jules Verne est ouverte les :
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h45 à 18h00
 - mercredi de 07h45 à 13h00
2. l'entrée du matin se fait à partir de 07h45
3. L'amplitude horaire des cours allant de 8h00 jusqu'à 18h00 (13h00 le mercredi), il convient donc de ne pas prendre d'engagements personnels sur ces créneaux. Si l'élève est intéressé, l'UNSS proposera des créneaux sur la pause du midi et le mercredi après-midi. (inscription en septembre)



Des Interlocuteurs Multiples

La Direction

Le Proviseur
M. CÔME

Le Proviseur Adjoint
M. MURATET

La Principale Adjointe
Mme CHAURAND

Direction de l'établissement

- Gestion des personnels
- Direction pédagogique :
 - des Enseignants : répartition des services, formation, projets pédagogiques, absences
 - des Elèves : emplois du temps, orientation, sorties pédagogiques

Le Secrétariat de direction

Les Secrétaires

Mme THIPHAINÉ
✉ ce.0440022K@ac-nantes.fr = lycée

M.....
✉ ce.0441821R@ac-nantes.fr = collège

- Traitement administratif
 - des dossiers des personnels
 - des dossiers élèves
- Inscriptions dans l'établissement
- Tenue des dossiers scolaires
- Suivi Inscriptions aux examens
- Gestion des instances (CA, CP, conseils...)

La Gestion

Le Gestionnaire
M. BRETON

✉ gestionnaire.0440022k@ac-nantes.fr

- Fonctionnement de la demi-pension
- Gestion des personnels de service
- Gestion matérielle et financière
- Gestion des bourses scolaires

La Vie Scolaire

Le Conseiller Principal d'Education
M. OUVRARD

✉ jvvs@ac-nantes.fr

- Animation de la Vie Scolaire
- Foyer Socio-Educatif – Maison des lycéens
- Suivi de la scolarité
- Absences
- Gestion des assistants d'éducation

Les Equipes Pédagogiques

Professeur Principal, Professeurs,
Psychologue de l'Education Nationale

- Suivi individuel de la scolarité de l'élève
- Orientation

Les Documentalistes

Mme CAURET
M....

- Animation du Centre de Documentation et d'Information

L' Equipe Médico-sociale :

Médecin scolaire, Infirmière
Assistante sociale

- Suivi médical et social des élèves

NOTICE relative à la FICHE D'INTENDANCE Collège – Lycée Jules VERNE

Pour l'ensemble des lycéens, ainsi que pour les collégiens « demi-pensionnaires », une carte nominative est attribuée à chaque élève. Elle doit être conservée tout au long de sa scolarité.

Pour les nouveaux élèves, elle sera remise à votre enfant en début d'année scolaire.

Cette carte leur permet notamment de déjeuner dans l'établissement.

Elle est facturée 5 € en cas de perte et doit être restituée à l'établissement en fin de scolarité de l'élève.

Le restaurant scolaire est ouvert tous les jours de la semaine de 11 H 45 à 13 H 10 en self-service, sauf le mercredi.

Les repas sont préparés sur place par le chef de cuisine et son équipe.

Ils accordent une large place aux produits régionaux et issus de l'agriculture biologique, en privilégiant les circuits courts et labels de qualité.

Une alternative végétarienne est habituellement proposée deux jours par semaine.

L'accès au restaurant scolaire se fait de la manière suivante :

➤ **Pour les collégiens :**

Un engagement pour des jours fixes vous sera demandé en début d'année.

Vous pourrez opter pour 1 à 4 jours de restauration par semaine, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant.

➤ **Pour les lycéens :**

L'accès est totalement libre et sans engagement, à condition d'avoir du crédit sur la carte de self et de réserver le repas le jour même, avant 11H15.

N.B. : Toute réservation non consommée est débitée sur la carte, sauf absence justifiée.

*Le prix du repas est de **4,45 €** pour l'année 2023.*

Pour les nouveaux élèves demi-pensionnaires, un chèque de 89 €, correspondant à 20 repas, est demandé à l'inscription.

En cours d'année, vous pourrez réapprovisionner le compte de votre enfant,

de préférence par télépaiement (cf. lien sur le site du Collège – Lycée Jules VERNE : <https://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>), par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent-Comptable du Lycée Jules VERNE, ou en espèces auprès du Service d'Intendance.

Chaque versement doit, dans la mesure du possible, correspondre à au moins 10 repas.

Recharger sa carte de self



En cas de difficulté financière, des aides sociales peuvent vous être allouées.

Vous pouvez en faire la demande auprès de Madame RONDEAU-BARON au Service Intendance.

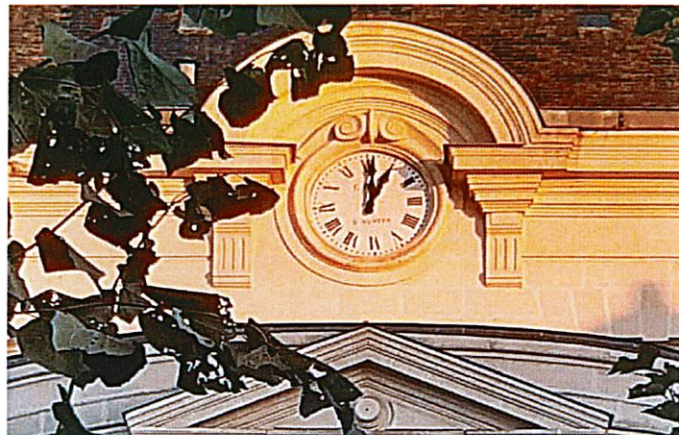
Pour les collégiens demi-pensionnaires et boursiers, la bourse sera prioritairement versée sur le compte de cantine de votre enfant.

Un RIB vous est demandé obligatoirement à l'inscription.

Il ne sera pas utilisé pour des prélèvements automatiques.

Son seul usage est de nous permettre de vous rembourser des trop-perçus éventuels, liés à la restauration scolaire ou à des sorties ou voyages scolaires auxquels votre enfant peut-être amené à participer.

**A m i c a l e d e s
A n c i e n s E l è v e s d e s
c o l l è g e e t l y c é e s
C l e m e n c e a u e t J u l e s
V e r n e d e N a n t e s**



Vous allez bientôt intégrer Jules Verne. Nous souhaitons vous présenter **l'Amicale des anciens élèves des lycées et collège Clemenceau et Jules Verne de Nantes**.

Cette association, fondée en 1867, regroupe beaucoup de vos prédécesseurs.

Si vous le souhaitez, vous en deviendrez adhérent.e.s dans quelques années. Mais, dès aujourd'hui, cette amicale, dont le fil conducteur est la **solidarité**, est présente à vos côtés.

Cette année, par exemple, l'Amicale, votre Amicale, a financé la restauration de l'horloge de la cour, qui rythme vos journées à Jules Verne, comme elle accompagnait déjà la scolarité de vos aînés, depuis des décennies.

La solidarité de l'Amicale s'exerce de diverses manières auprès des jeunes collégiens et lycéens de Jules Verne. Notre vocation est d'**encourager** telle activité théâtrale ou musicale, de **soutenir** une création littéraire, d'**aider** une action humanitaire, de **participer** à un voyage linguistique, ...

L'Amicale a aussi l'ambition d'inscrire votre parcours dans la continuité de celles et ceux qui vous ont précédés. Certains sont connus, comme Robert Badinter, Paul Nizan, et bien d'autres. D'autres ont conduit leur vie dans l'anonymat. Toutes et tous ont su faire fructifier l'enseignement reçu à Jules Verne.

Notre association communique grâce à un modeste site : **www.levieuxbahut.com**

Bientôt, peut-être, l'une de vos activités à Jules Verne, soutenue par l'Amicale, sera décrite sur ce site.

Nous vous souhaitons une excellente scolarité dans cet établissement de qualité. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Didier Borel, président (amicale.clemsverne.nantes@gmail.com)